

## Assemblée Générale du VVCK le samedi 15 décembre 2018 à 20h00

### Salle Raymondin à Lusignan

---

#### Ordre du jour :

1. Rapport moral du président et vote du rapport moral.
  2. Rapport des activités 2018.
  3. Projets 2019.
  4. Rapport financier et vote du rapport financier.
  5. Budget Prévisionnel et vote du budget prévisionnel.
  6. Questions diverses (à déposer de préférence 48h à l'avance).
- 

**Excusés :** Fred Debons, Rodrigue Culos, Thaïr Benzougar

En présence de Mr Patck Hérault et Mme Francine Maringues, élus de Lusignan.

Le Président rappelle l'ordre du jour. C'est la 2<sup>ème</sup> AG de l'année 2018, la première ayant eu lieu en janvier. Pas d'élection cette année (année non électorale, pas de départ parmi les élus). Aucune question diverse n'a été déposée.

#### **Rapport Moral du Président et rapport des activités 2018**

Le président rapporte 2 points positifs cette année :

- Un nouvel athlète du Club en liste ministérielle : Maxime après Ethel l'année précédente. De plus, il est entré en structure d'entraînement : Pôle espoir d'Angoulême
- Notre club a atteint le niveau N3 en descente, ce qui n'était pas arrivé depuis la grande époque du kayak-polo il y a 25 ans !

#### **Effectifs**

2018 : 30 licenciés : identique à 2017

#### **Fonctionnement du club :**

Entraînement de septembre à juin tous les samedis de 14h à 16h hors vacances scolaires, et les mercredis de 13h30 à 16h (école de pagaie avec le Conseiller Technique Départemental). Pendant l'hiver 2018-19, l'école de pagaie se poursuit alors qu'il s'était interrompu pendant l'hiver 2017-18. Un cycle de séances en piscine a eu lieu de décembre 2017 à février 2018, il est reconduit pour la période décembre 2018-février 2019.

Juillet/Août : Animation estivale tous les matins de 10h à 12h du lundi au vendredi ; Cela représente autant de séances pendant l'été que pendant le reste de l'année ! La location de canoës et kayaks de tourisme a eu lieu tous les après-midi du lundi au dimanche. Le temps d'animation a entièrement été assuré par des bénévoles de l'association.

Des accueils de groupes sur réservation ont été assurés tout au long de l'année.

Les adhérents ont pu suivre des stages départementaux et régionaux lors des vacances scolaires.

## Formation

Titouan et Ludovic ont obtenu leur diplôme AMFPC en octobre 2018. Rodrigue et Elliot (2<sup>ème</sup> année) sont entrés en formation AMFPC en octobre 2018. Cela renforce les capacités d'encadrement du club pour les différentes activités.

## Résultats du club :

Le club s'aligne dans différentes disciplines :

**Descente** : Classement final du club 44/89 (+14 places) (3 compétiteurs classés : Ethel, Titouan et Rodrigue) : niveau **N3**

**Slalom** : Classement final du club 192/240 (-4 places) (2 compétiteurs classés, Maxime et Ludovic), niveau REG. Présence des compétiteurs permise grâce à la participation bénévole des 2 juges de l'association : Anne et Bernadette

**Course en ligne** : Classement final du club 91/ 152 (-4 places) N3

## Participation au championnat de France dans les disciplines suivantes :

- Course en ligne (Fond & Vitesse) : Ethel pour les 2 championnats
- Descente (Classique & Sprint) : Titouan, Ethel, Rodrigue
- Challenge national Minimes : Maxime dans Equipe Régionale
- UNSS collège : Antonin, Léa, Léna, Nora, Rodrigue, Titouan
- Régate de l'espoir (Minimes) : Maxime.

## Résultats sportifs marquants

- **Vice-champion de France UNSS kayak collègue** avec 100% de l'équipe constituée de licenciés du club
- **6<sup>ème</sup> place de Maxime en K1 500 minimes2** ainsi que **2<sup>ème</sup> en K4 régional 500** aux régates de l'espoir (Cdf jeunes) ; **membre de l'équipe Nouvelle Aquitaine Championne de France Descente jeune.**
- **6<sup>ème</sup> place d'Ethel aux Cdf Descente classique** dans sa catégorie Junior.
- **6<sup>ème</sup> place de Rodrigue et Titouan** en C2 homme cadet aux Cdf Descente classique.

## Participations à des compétitions ou des stages

- Participations à 5 compétitions nationales
- Participations à 4 compétitions Inter-régionales
- Participations à 8 compétitions régionales
- Participations à 7 compétitions départementales

Soit au total, beaucoup de déplacements à encadrer et à financer.

Deux jeunes sont présents depuis septembre 2018 dans le CDDF (pôle départemental d'entraînement) : Nora, Antonin

Participation de plusieurs jeunes aux stages départementaux et régionaux (Pyrénées, Alpes, Lathus etc...) et de certains cadres.

### **Les manifestations du club :**

- Week-end tourisme dans le golfe du Morbihan en mai 2018.
- Semi-marathon de la Vienne en juin 2018.

Pas d'accueil d'épreuve du Challenge Départemental cette année.

### **Vote du rapport moral du Président : Adoption à l'unanimité des présents**

### **Bilan financier 2018**

La trésorière annonce un bilan négatif de -588,73 €.

### **Dépenses : Elles s'élèvent au total à 17 351,35 €.**

Deux investissements en matériel :

- 1 canoë de descente ; ce qui permet aux compétiteurs de se présenter à 2 épreuves aux compétitions : kayak et canoë
- 1 kayak de descente.

Réparation de la remorque : plus de 300 €

Les inscriptions aux stages reviennent cher au club : près de 4000 €, ainsi qu'aux compétitions : 767 €

Les frais de déplacements s'élèvent à environ 2000 € (carburants)

Indemnisation des bénévoles l'été : 2474 € + animation du CTP du mercredi après-midi : 1459€

### **Recettes : Elles s'élèvent au total à 16 762.61 €.**

Locations été et groupes : 5181 € : un montant jamais atteint jusqu'à présent !

Subvention : Grand Poitiers fonctionnement : 745 €, Grand Poitiers été 1676 €, CNDS 1500 €, mécénat Soregies : 800 €. Soit 4700 € de subvention au total

Licences des adhérents : 1 600 €

Participation des adhérents aux stages : 3 719 €

La différence entre dépenses et recettes est lié à l'achat non prévu du canoë de descente de compétition, ce que nous n'avions pas inscrit au budget prévisionnel. Ceci permet au club d'éviter les pénalités d'absence de compétiteurs dans cette discipline. Ceci permet de pérenniser notre classement N3 et d'envisager un classement N2.

Le club n'a bénéficié d'aucune aide du département de la Vienne cette année.

### **Vote : budget 2018 adopté à l'unanimité**

**La trésorière présente ensuite quelques tableaux montrant l'évolution du budget depuis quelques années :**

Dépenses

Le coût des stages est en hausse depuis 2017, même s'il avait été décidé de réduire les aides du club vers les familles à 50% du montant du coût parce qu'il y a eu une hausse du nombre de stages effectués.

Il y a eu moins d'achats de bateaux en 2018 qu'en 2017

Licences : le coût de la licence payée par les adhérents couvre maintenant l'inscription à la FFCK, grâce à la hausse opérée pour l'adhésion VVCK depuis 2016

**Recettes**

Les locations estivales ont été en hausse mais le club a accueilli moins de groupes.

Les subventions ont atteint un bon niveau en 2018 mais elles ont cependant été un peu plus faible qu'en 2017 qui avait été une année exceptionnelle. On fonctionne avec environ 30% de subventions, il ne faut pas espérer une part plus importante à l'avenir.

### **Budget Prévisionnel 2019**

#### **Dépenses :**

Achat d'un stand-up paddle pour la location puisque le club n'en a qu'un, et cela limite son utilisation par les estivants qui viennent souvent par deux pour pratiquer une activité : 830 €

Mêmes dépenses pour les participations aux stages et aux compétitions qu'en 2018, ainsi que pour le WE tourisme

Hausse des charges de personnel pour assurer des heures de formation tous les mercredis en 2019 : 3600 € au lieu de 1500 € : 8 jeunes participent régulièrement.

Ce choix restreint les possibilités de renouvellement des bateaux. Il est difficile d'envisager une hausse des recettes de location pendant l'été. Par contre, il est possible d'envisager d'ouvrir la location pendant les week-ends en début d'été (juin) et en fin d'été (septembre). Les opportunités de subvention pour l'achat des bateaux restent exceptionnelles.

#### **Recettes :**

Accueil de groupes (centre de loisirs, judo, ...) et locations de l'été : recettes espérées de 6300 €

Subventions : Grand Poitiers fonctionnement et été (300 €), CNDS (1000 €), CG86 (1000 €, dossier présenté cette année, présenté hors délai en 2018)

Cotisations, participation aux stages : 5550 €

### **Vote à l'unanimité du budget prévisionnel 2019**

#### **Prix des licences :**

- - de 16 ans : 65 euros pour 2019 ;
- + de 16 ans : 85 euros pour 2019.
- Licence Prime (septembre à décembre) : 20 euros.

Ces montants ont été votés en 2018. Ce jour, il est décidé d'augmenter le tarif des licences pour 2020 de 5 €, soit 70 € pour les moins de 16 ans et 90 € pour les plus de 16 ans.

## **Vote à l'unanimité sauf une abstention.**

### **Aides aux stages :**

Pour stabiliser la prise en charge des stages par le club, il est proposé de stabiliser l'aide apportée aux stagiaires et à leur famille.

Le Président propose d'attribuer une aide du club de 5 € par jour et par stagiaire pour tous les stages et tous les stagiaires. L'assemblée suggère de faire une simulation sur l'année 2018 pour évaluer la dépense occasionnée, de façon à calculer ce montant au plus juste. Le bureau informera les adhérents dès que le calcul sera réalisé.

Pour les compétitions dont le déplacement n'est pas pris en charge par le VVCK, il y a parfois, ou pas, d'aide de l'association.

### **Tarif des locations pour 2018, reconduits en 2019 :**

- 1 h de kayak : 6 euros, 2h : 10 euros, ½ journée : 15 euros ;
- 1 h de canoë : 12 euros, 2h : 20 euros, ½ journée : 30 euros.
- 1h de stand-up-paddle : 10 euros

Suite à une question sur l'état de la trésorerie, la Trésorière annonce :

- Compte courant : 5631,90 €
- Compte d'épargne :

Organisation de descentes en location : Envisageable sur réservation mais difficile à gérer (il faut le véhicule, la remorque, le bénévole... et le temps).

Remarque de Mr Patrick Hérault : Il pourrait être intéressant de se rapprocher de Grand Poitiers pour inclure les activités estivales du VVCK dans le Passeport Loisirs de la nouvelle intercommunalité. Le passeport est offert à tous les jeunes de GP41 pour des accès à des activités pendant les vacances scolaires. Ceci permettrait d'obtenir des subventions du Grand Poitiers. Il faut vérifier les conditions d'encadrement des jeunes (cadre titulaire d'un diplôme professionnel dans ce dispositif, cadre titulaire d'un diplôme fédéral pour nos activités actuelles d'été où les jeunes deviennent adhérents du club).

Proposition du club de tennis portée par Alain P et Patrick Hérault : l'organisation d'une Journée « famille » pour les adhérents des deux associations : activité de tennis le matin, pique-nique commun, activité de kayak l'après-midi.

Mme Maringues met en avant la rénovation des berges assurée par la Mairie de Lusignan. Le club remercie la mairie pour ces travaux qui embellissent et sécurisent les berges. Mme Maringues note une bonne dynamique du groupe cette année, avec des jeunes se donnent à fonds, des relations de qualité. Elle indique que les jeunes doivent bien communiquer bien avec le surveillant de baignade lors des séances estivales.

En 2019 : de nouvelles installations insolites seront installées dans le camping, une nouvelle clientèle sera peut-être attirée par la location de bateaux. Les groupes inscrits sont informés par la mairie de la location. Il est prévu de faire un escalier d'embarquement en contre-bas du terrain de mini-golf.

Le club remercie la mairie pour la mise à disposition des locaux et note les excellentes relations avec le gardien du camping. Représentants de la mairie et club mentionnent qu'il faut ré-installer des panneaux d'interdiction d'entrée de véhicules à moteur sur la plage ainsi que des chiens. Outre les nuisances sonores et les risques pour la sécurité, l'ARS (Agence Régionale de Santé) peut décider de refuser l'autorisation de baignade si ces consignes ne sont pas respectées.

Le bureau termine cette AG en adressant un remerciement aux jeunes pour l'entretien du club (rangement et nettoyage).